

## Compte-rendu de la concertation réalisée lors de la Grande Journée 1

4 Avril 2019 – 11h30/20h – La Vacherie - Blanquefort

### TEMPS 1 – déjeuner avec les élus



#### • *Présentation du projet de Parc des Jalles Direction de la Nature (C. Delaloy et E. Genot)*

Les objectifs du Parc des Jalles sont de préserver et valoriser la nature et l'agriculture sur ces 6000 hectares. Il s'agit d'accompagner les acteurs du territoire dans la définition de ce « Parc Naturel Métropolitain » afin de lui redonner toute sa valeur.

La Grande Journée de concertation est un temps de concertation volontaire et spontané qui a vocation à lancer ce projet et co-construire les objectifs et le projet du Parc Naturel. Cette concertation va s'organiser autour de 3 temps :

- La co-construction du portrait de territoire partagé
- L'engagement des acteurs dans le projet à travers un pacte territorial
- La déclinaison d'actions décidées ensemble dans un plan d'action.

En dehors de ces trois temps de rencontre, le site internet de la métropole dédié à la participation permet de réagir et participer de manière continue, tout au long du projet.

À l'issue de ces étapes de travail collectif, les résultats seront formalisés dans un document de restitution qui sera un des éléments de la prochaine étape du projet : une concertation réglementaire code de l'environnement.



#### • *Archéogéographie : présentation de Cédric Lavigne*

M. Lavigne présente l'histoire des lieux et l'apport de l'archéogéographie pour faciliter la compréhension du site. Sa présentation s'est divisée en trois temps. Une première partie a permis de faire un retour histo-géographique sur le parc des Jalles et de comprendre comment s'est formé ce site. Dans un second temps, M. Lavigne a pu mettre en lumière les effets de mémoire dans le présent ; cette démarche permet de comprendre un certain nombre d'événements contemporains (par exemple la part des héritages dans la vulnérabilité de certain site au risque inondation aujourd'hui). Enfin, le troisième temps a permis de changer d'échelles et de revenir à celle de la métropole pour mettre en évidence l'évolution et les changements que le Parc des Jalles a pu subir.

Le support de cette présentation est disponible en annexe de ce compte-rendu.



#### Remarque en réaction de la présentation :

- Il est nécessaire de prendre en compte le territoire dans son ensemble et de ne pas s'arrêter à la vallée maraîchère. Les communes forestières sont également concernées par ce projet. Il est important **d'insister sur la diversité du territoire** : paysagère mais aussi en termes d'activité, d'acteurs, d'enjeux, etc.



#### • *Démarche territorialise : présentation de Maria Rita Gisotti*

Mme Rita Gisotti a ensuite fait une présentation de la démarche des territorialistes de l'Université de Florence adaptée au territoire du Parc des Jalles. Cette démarche repose sur trois fondements :

1 – L'approche patrimoniale qui consiste à repartir du territoire comme le résultat d'un processus de co-évolution entre le travail humain et la nature. Cette posture permet de s'inspirer des mécanismes et des fonctions naturels qui ont su résister au temps et de les transposer dans notre façon de faire le territoire aujourd'hui.

2 – La construction partagée de connaissance et de projet. Cette approche permet de valoriser de nouveau les savoirs non-experts et les expertises d'usage d'un territoire mais également de partager et co-construire le projet de territoire entre tous les acteurs qui le pratiquent.

3 – Une nouvelle alliance urbain-rural : la biorégion urbaine. Cette vision écologiste vise à inverser le regard et à ne plus opposer systématiquement l'urbain et le rural. Il s'agit de mettre en évidence les interconnexions et interrelations entre ces deux milieux et leur complémentarité.

Cette présentation a pour objectif de mettre en évidence la volonté de la Direction de la Nature de renverser les manières de travailler. En effet, la démarche mise en place par la direction vise à travailler plus en profondeur avec les acteurs du territoire dans une logique *bottom up*. L'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain du Parc des Jalles est l'occasion de mettre en place ce type de dispositif notamment parce qu'il s'agit d'un territoire aux multiples activités, aux multiples acteurs, aux multiples contraintes, etc. Cette co-construction permettra de porter une vision partagée et globale sur le territoire et ainsi de ne pas privilégier un enjeux au détriment d'un autre.

Le support de cette présentation est disponible en annexe de ce compte-rendu.



#### Remarque en réaction de la présentation :

- Le projet du parc des Jalles est intéressant et va dynamiser le territoire. Cependant, **il doit être porté par l'ensemble des élus mais aussi des acteurs locaux** ; ces derniers pratiquent et font le territoire. Il est aussi extrêmement important d'impliquer les acteurs locaux qui vivent et/ou travaillent

sur ce territoire parce qu'ils portent des enjeux différents et n'ont pas les mêmes préoccupations que les élus ou les techniciens.

- Le projet de parc naturel de valorisation de la nature et de l'agriculture doit **trouver le bon compromis entre un territoire de protection exclusive et un territoire dédié aux loisirs.**

- En revanche, s'il faut s'intéresser aux acteurs locaux et les associer à la démarche de construction et de conception du projet, **ne peut-on pas ouvrir la discussion aux personnes extérieures** (notamment les urbains) ? On ne peut pas prédire leurs attentes et les résultats de cette concertation pourraient arriver à la définition d'un parc agricole en soutien d'une agriculture locale et en circuits-courts.

- L'OAIM représente une **chance collective puisqu'elle permet de mettre en œuvre des projets d'envergure et transversaux**. Beaucoup d'études et de débuts de projets ont déjà été commencés ou menés sur ce territoire : il s'agit d'utiliser ce qui a déjà été fait par le passé et de réemployer ce qui a bien fonctionné.

- La Jalle apparaît comme une **colonne vertébrale forte qui traverse des territoires assez hétérogènes.**

- **Le territoire est un véritable kaléidoscope** : il regroupe des paysages hétérogènes, une multitude d'acteurs aux intérêts différents, de nombreuses activités, etc. Il est nécessaire de le considérer dans son intégralité et d'adopter une démarche transversale pour **préserver cette diversité.**

- **La gestion de l'eau** sur ce territoire est une réelle problématique : il s'agit d'un paramètre à intégrer au portrait du territoire mais aussi dans les réflexions ultérieures sur le développement souhaité pour ce territoire.

- Il s'agit également **d'intégrer le territoire dans une plus grande échelle**. En effet, le parc des Jalles entre en interactions avec **d'autres parcs naturels alentours par exemple**. Il s'agit de le réintégrer dans son **contexte territorial**.

- Il est important de rappeler la forte **vocation agricole de ce territoire** (maraîchage, élevage, sylviculture, etc.) mais aussi les autres activités qui s'y trouvent (gravières entre autres). **La notion de parc fait écho à des fonctions récréatives de promenade et loisir. Or, cet espace est essentiellement voué à une activité économique** : cette dimension devra orienter les actions et axes de valorisation dans les étapes ultérieures.



#### • *Portrait de territoire : présentation de l'A'Urba :*

Laure Matthieusent a ensuite présenté des cartes de synthèse. Ce portrait de territoire a vocation à évoluer grâce aux échanges et aux éléments qui ressortiront tout au long de la concertation.

Le portrait de territoire réalisé par l'A'Urba a été fait à travers plusieurs thématiques et a donné lieu à plusieurs cartographies. Les séquences paysagères, l'hydrologie du territoire, l'agriculture, la forêt, les risques, le

patrimoine naturel, les mobilités, le tourisme de proximité et les différents sites de projet ont été traités.

Le support de cette présentation est disponible en annexe de ce compte-rendu.



#### Remarque en réaction de la présentation :

- **Si la forêt a une valeur paysagère et environnementale indéniable, elle porte également une fonction économique et agricole.** Il est important de l'associer aux préoccupations agricoles et dans les discussions, au même titre que les autres types d'agriculture.



#### Enjeux soulevés lors de ce temps 1 de déjeuner avec les élus :

- Il existe une problématique pour la **continuité politique du projet**, notamment liée aux temporalités électorales. Or, **il est nécessaire d'avancer rapidement sur la définition des actions de préservation et valorisation de ce territoire sinon le temps et la pression foncière métropolitaine risquent de détériorer cet espace.** Aussi, le changement climatique risque également de causer des dommages sur le territoire : il est nécessaire de l'anticiper dès aujourd'hui.
- Il existe un fort **enjeu d'appropriation** du parc : à la fois par les acteurs locaux mais aussi par les usagers et personnes extérieures. Il est important de **construire une identité et une image au Parc des Jalles**, afin de communiquer sur ce territoire. La création de cette identité peut passer par une cartographie identifiable, une photo, un nom, etc. qui formeraient des éléments de référence. Quelques exemples : « Le parc comme porte de la Métropole », « L'interface du Médoc », « Parc agricole », etc.
- Il s'agit de respecter et valoriser la nature tout en intégrant les activités qui sont **envisageables ; certains endroits doivent être protégés pour ne pas être détruits mais d'autres doivent pouvoir évoluer** en conciliant les enjeux naturels et de développement.
- Il existe un enjeu important autour du **projet** : cet espace ne doit pas être sanctuarisé, il doit **concilier préservation/valorisation de la nature et de l'agriculture et développement métropolitain**. Il s'agit d'y faire venir des gens qui y travailleront et y habiteront et pas seulement des promeneurs.

## TEMPS 2 : TABLE RONDE ET ATELIERS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE



### • *Table-ronde*

Suite à une introduction réalisée par la Direction de la Nature et Écologie Urbaine & Citoyenne (reprenant les mêmes éléments que pour le temps 1), les participants ont pu assister à une table-ronde. Cette dernière accueillait Cédric Lavigne (archéogéographe), Christophe Coïc (Cistude Nature), Pierre Gratadour (maraîcher), Élise Génot (Direction de la Nature de Bordeaux Métropole), Maria Rita Gisotti (urbaniste spécialisée dans la démarche territorialiste).

En complément des interventions du temps 1, Christophe Coïc a pu insister sur les enjeux présents sur le territoire qui sont liés à la biodiversité. De nombreuses espèces protégées s'y trouvent ce qui implique une urgence à les considérer (notamment par la protection de certains espaces du Parc des Jalles). Nous sommes dans une période charnière où la biodiversité est encore assez importante mais qu'elle est extrêmement menacée (par le changement climatique, par l'activité humaine, par l'urbanisation, etc.).

M. Gratadour a également pu compléter les propos des autres intervenants en rappelant l'ancienneté de l'agriculture sur ce territoire. Or, l'agriculture ancestrale est aujourd'hui menacée. Les deux enjeux (agricultures et biodiversité) ne sont pas opposés ; il est important de réfléchir à des solutions adaptées pour pérenniser l'activité agricole tout en respectant l'environnement.



#### Remarque au cours de la table-ronde :

- D'une manière générale, il est nécessaire de **présenter le cadre opérationnel et juridique** du projet du Parc des Jalles (par exemple, présenter ce qu'est l'OAIM).
- Il est également nécessaire de **présenter les grands objectifs de Bordeaux Métropole** pour ce « Parc des Jalles ».
- Historiquement, **le maraîchage s'effectuait dans les graves et non dans la vallée maraîchère** comme c'est le cas aujourd'hui. D'autre part, **les maraîchers sont des acteurs importants du territoire puisqu'ils contribuent à sa vie et à sa gestion** ; il convient de les intégrer aux réflexions. Leurs problématiques doivent être entendues, notamment pour préserver les maraîchers qui sont déjà installés et maintenir leur activité.
- D'une manière générale, **les listes de diffusion des invitations et des informations doivent être complétées** (avec des propriétaires fonciers, davantage d'agriculteurs et maraîchers, des forestiers, etc.) et davantage exhaustives.
- L'urbanisation exerce une réelle pression sur le territoire et représente une véritable menace pour les enjeux agricoles et écologiques.



## • Atelier par thématiques

Suite à la table-ronde les participants ont été invités à s'organiser en groupe de travail. Au regard de la vigueur des échanges, le format de départ de world-café a été adapté et les participants n'ont donc pas changé de table au cours de l'atelier. L'ensemble des thématiques a été abordé à chaque table de travail.

### Thématique biodiversité :

- **Ressources / opportunités**
  - Il est important de protéger la biodiversité.
  - La biodiversité est un sujet de fond, son érosion est donc une problématique majeure.  
**L'agriculture durable** a un rôle à jouer pour cela.
  - Le Parc des Jalles a une **vocation écologique fonctionnelle** (nature et eau).
  - Le rôle de **barrière verte** qu'il joue est nécessaire dans la lutte contre le changement climatique.
  - Il est possible de **valoriser certains espaces de nature ponctuels** et de les intégrer aux projets urbains
  - Une **gestion raisonnée** des parcs est souhaitable, voie verte
- **Criticités / menaces**
  - Il est important de **lutter contre les nuisibles** : besoin de mettre en place une gestion écologique pour réguler à l'échelle de tout le territoire.
  - Pour lutter contre la **faune envahissante et notamment pour la gestion du grand gibier (chevreuil, sanglier)**, il est possible d'imaginer une chasse réglementée avec embauche de piégeurs agréés.
  - La **forte présence de zones humides et de zones inondables** engendre beaucoup de contraintes pour les activités.
  - On note des **pollutions plurielles** : des études sont en cours (notamment sur le sujet agricole et la santé).
  - **L'approche de la biodiversité est trop globale** : il faut regarder dans le détail (notamment l'état des espèces recensées).
  - Bordeaux Métropole devrait développer les actions sur les **espèces invasives**.

## Thématique eau :

- **Ressources / opportunités**
  - La **gestion de l'eau et la qualité des sols** sont positives à certains endroits. Elles seraient à harmoniser entre les acteurs « amont / aval ».
  - La **production d'électricité in situ** (moulin de Gajac) est à valoriser.
  - Il serait intéressant de **coordonner les acteurs et les faire travailler ensemble** pour une meilleure gestion de l'eau, un meilleur entretien des réseaux, la préservation de la biodiversité, l'économie, le maraîchage, etc.
  - Il faut aller vers un partage des usages et une gestion partagée de la **ressource en eau pour un usage collectif**
  - Le Parc des Jalles a une **vocation écologique fonctionnelle** (nature et eau).
- **Criticités / menaces**
  - Captage de source heurté
  - Il faut faire attention à **respecter les besoins économiques et agricoles** dans la gestion des eaux (jalles, fossés, nappes).
  - **L'entretien des gros ouvrages et des infrastructures** liées à l'eau est problématique (estey priorité aux pêcheurs).
  - La **qualité et la quantité de l'eau** vont être ou sont déjà affectées par le **changement climatique**.

## Thématique forêt :

- **Ressources / opportunités**
  - La forêt a une double vocation : elle est d'abord le support de la **sylviculture** mais elle est aussi l'occasion de mettre en place des **lieux de promenade**. Cependant il est important de la faire de manière **concertée pour assurer une bonne cohabitation**.
  - La forêt est également l'occasion de développer des **activités pédagogiques** (sur la biodiversité par exemple).
  - L'exemple d'Eysines peut être utilisé pour la **bonne gestion des usages**.
- **Criticités / menaces**
  - **Les pratiques de certains usagers** peuvent dégrader la forêt. Il est difficile de les contrôler. La mise en place d'actions de sensibilisation pourrait être envisagée.

## Thématique agriculture

- **Ressources / opportunités**
  - Il s'agit d'un territoire à **haut potentiel** pour la biodiversité, pour l'agriculture et pour la découverte des paysages.
  - Il faudrait **favoriser l'installation d'agriculteurs durables** mais aussi de **faire évoluer** l'agriculture et de la diversifier. Il faut encourager les **activités agricoles viables** et en accord avec l'environnement, **sans pour autant les imposer**.
  - La **préservation de la biodiversité** permet justement d'aller vers des activités agricoles pérennes.
  - Des **actions portes ouvertes** pourraient être mises en place pour valoriser les activités agricoles (ateliers de visite par exemple). Cela permettrait de **sensibiliser le citoyen aux enjeux** des activités et exploitations agricoles. La **vente en direct existe déjà** (nombreux points de ventes existants).
  - Il faudrait **maintenir et développer l'agriculture maraîchère** : protéger les maraîchers, aider à l'installation, faire connaître, restructurer les circuits pédestres, trouver des outils économiques (circuits courts et structures pour les favoriser, locaux fermiers) et financiers (prise en charge, taxe foncière), etc.
  - Le parc des Jalles est une **opportunité de préserver les terres et activités agricoles** mais aussi une occasion de **permettre aux agriculteurs de travailler autrement**.
  - L'outil de la **couveuse agricole** pourrait être envisagé : Peut-on l'obliger ? Acquisition foncière, terrains publics ? Vers un territoire test ? De nouvelles pratiques agricoles ?
  - Les **haies protègent du vent** : il s'agit de les préserver mais aussi d'en mettre en place (les financer par exemple).
- **Criticités / menaces**
  - Le Parc des Jalles est un levier pour les agriculteurs qui ont des **difficultés à se développer en PPRI**.
  - Les **pollutions de la zone maraîchère des Jalles** au dieldrine et chlordane sont un vrai problème : c'est une priorité **d'aider les maraîchers à dépolluer** les sols pour les générations futures.
  - La **proximité avec le public peut engendrer des impacts** sur les activités agricoles (arrêt des traitements, animaux = nuisances) Afin de préserver l'agriculture, il faudrait **contraindre les zones de promenade sur certains secteurs** pour en préserver d'autres.
  - Il faudrait mettre en place des règles précises de **protection des exploitants**.

## Thématique parc et patrimoine :

- **Ressources / opportunités**
  - Il s'agirait de **développer la communication** autour du Parc pour sensibiliser car le territoire et ses enjeux sont peu connus.
  - Les **identités très différentes** sont à mettre en valeur et à préserver afin de valoriser la cohabitation et la qualité du territoire.
  - Il faudrait également uniformiser la signalétique pour créer **une image de territoire** et un moyen **d'identification**. Cela apporterait de la plus-value pour les commerçants par exemple ou les autres acteurs de proximité.
  - La **préservation de la biodiversité** devra faire partie des enjeux prioritaires (au même titre que les enjeux économiques par exemple).
  - Il est important de **bien définir ensemble les usagers et les usages pour une bonne cohabitation**.
  - L'outil du **PEANP** est intéressant dans le sens où il assure une protection foncière, une animation territoriale et propose un programme d'action.
  - Il existe des **outils de communication (cartes) intéressants pour recenser les points de vente directe** (basé sur le volontariat des vendeurs) mis en place par le Département et Bordeaux Métropole.
  - L'existence d'un petit ou gros **patrimoine bâti** est intéressante (moulins, Vacherie)
  - Certaines dérogations pourraient être délivrées pour construire dans le cadre de **la production d'énergies renouvelables**.
  - Des collaborations et des points communs pourraient être envisagés avec le **Parc Naturel du Médoc** pour favoriser les liens.
- **Criticités / menaces**
  - Il faut faire **attention au terme de « Parc »** qui rappelle trop la notion de promenade.
  - Des craintes sont émises quant au périmètre notamment par rapport au fait que le **territoire devienne une réserve foncière pour les communes**.
  - La multiplicité des usages peut engendrer des **conflits** : attention aux loisirs et tourisme, création de décharges sauvages, vols, etc. Aussi, il faut éviter le risque de créer un espace à vocation principalement touristique au détriment des autres usages (agricoles ou sylvicoles par exemple).
  - Il est important de **maîtriser les opérations d'urbanisme** pour préserver l'activité maraîchère et agricole et la biodiversité. À ce titre, il faut être vigilants sur les interfaces notamment par rapport aux sites de projet urbain et aux ambitions de développement de la métropole.
  - Il est nécessaire de trouver un **équilibre urbain / rural** tout en ne **figeant pas trop les possibilités d'évolution du foncier** présent dans le Parc des Jalles : quel cadre ? quels règlements ?
  - Il faut également être vigilant à la **sauvegarde du patrimoine et à sa valorisation**.
  - On note un **manque de connaissance du territoire** intercommunal et des spécificités de chaque territoire.
  - Le territoire ne communique pas suffisamment avec la Garonne, il serait intéressant de **créer du lien avec le fleuve**.
  - La **mobilité doit être encadrée** notamment la mobilité de loisir.

| Thématique   | acteurs   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ressources / opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est important de <b>développer la solidarité entre les acteurs</b> (notamment les ASA).</li> <li>- Le projet de Parc est <b>l'occasion de fédérer les acteurs</b> autour des enjeux et des problématiques du territoire.</li> <li>- Il est nécessaire de la part des collectivités de développer une <b>réelle politique agricole</b> sur le site (en plus du PEANP).</li> <li>- Des <b>interventions ponctuelles</b> par les collectivités sont en cours de mise en œuvre ou de réflexion <b>pour encadrer l'activité de promenade</b> (pour ne pas déborder sur des zones à enjeux environnementaux pour les zones à risque ou les zones agricoles). Elles sont à continuer.</li> <li>- Des actions de <b>sensibilisation sur les usages sont à mener sur le grand public</b> pour éviter les conflits.</li> <li>- Le Parc des Jalles est aussi le moyen de <b>développer un axe éducatif</b> et de développer l'usage pédagogique (sur l'agriculture, sur la biodiversité, etc.).</li> <li>- Il est également nécessaire de pouvoir <b>loger les saisonniers</b> avec des logements moins chers.</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Criticités / menaces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>risque d'ouvrir les espaces naturels</b> au public est de voir les usagers ne pas respecter la propriété privée des gens.</li> <li>- Les acteurs actuels craignent <b>l'urbanisation excessive et l'expropriation</b> parfois avec cette OAIM. L'intérêt de la co-construction est d'éviter ce type d'événements.</li> <li>- Dans le même temps, la <b>superposition de nombreuses règles risque de devenir trop contraignante</b>. Il s'agit d'éviter l'accumulation de différents règlements.</li> <li>- La <b>problématique des friches</b> est soulevée notamment avec la baisse de la spéculation : quels outils utilisés ? Des outils juridiques sont en test. De plus le PEANP par exemple a mis en valeur des terres incultivées.</li> <li>- Il faut aller <b>vers une collaboration notamment avec les acteurs qui n'ont pas l'habitude d'être associés aux discussions</b> ou qui <b>n'ont pas l'habitude de travailler ensemble</b> (exploitants de gravières par exemple, producteurs, etc.).</li> <li>- Le site est très vaste et la <b>gouvernance complexe</b>.</li> </ul> </li> </ul> |



### Enjeux soulevés lors de ce temps 2 de table-ronde et d'atelier :

- **Le maintien et la protection de l'agriculture**, notamment de l'agriculture durable, et ressorti au cours de ce deuxième temps comme un élément prioritaire. Cette activité apparaît vraiment comme un élément fort d'identité qu'il convient de mettre en valeur mais surtout d'en assurer la protection.
- De manière complémentaire, **la préservation de la biodiversité**, pour les nombreux services qu'elle rend et notamment les services liés à l'agriculture, paraît prioritaire également. En effet, il s'agit d'un territoire riche
- Il est important d'habituer les acteurs à travailler ensemble pour **confronter les enjeux de chacun** : par exemple, il y a une véritable action de sensibilisation à mettre en place pour expliquer **qu'un certain nombre d'espaces naturels doivent rester fermés au public (pour répondre aux enjeux agricoles, aux enjeux écologiques de préservation de la**

**biodiversité ou aux enjeux de sécurité publique notamment liés au risque incendie).**

Le projet du Parc des Jalles est justement l'occasion de clarifier et localiser les usages à attribuer à ce territoire mais aussi l'occasion de travailler différemment.

- **Le périmètre du parc des Jalles ainsi que son nom** sont des sujets à discuter collectivement car soulevant beaucoup de craintes.

- Il faut être vigilants face à **la pression foncière et à l'urbanisation qui font disparaître un certain nombre de terres naturels et agricoles** et augmentent un certain nombre de risques. D'une manière générale, le foncier paraît être un enjeu sensible à la fois par la pression liée à **l'artificialisation des sols** mais également par **les incidences sur la valeur du foncier** que pourrait avoir le Parc des Jalles.

- Enfin, un fort enjeu de **connaissance** et **d'identification** du territoire est mis en lumière par ce deuxième temps, non dans l'optique de créer un vaste territoire de promenade mais plutôt pour permettre aux différents acteurs de s'identifier entre eux comme appartenant au même territoire et ainsi favoriser la collaboration.

## TEMPS 3 – présentations et échanges avec le grand public

### Présentations :

- Projet de Parc naturel et agricole métropolitain Parc des Jalles (Elise Génot, Bordeaux Métropole)
- Archéogéographie (Cédric Lavigne)
- Portrait de territoire (Laure Matthieusent, a'urba)



### Remarques soulevées pendant ce temps d'échanges avec le grand public :

- Attention à ne pas trop ouvrir le territoire à la circulation automobile
- Les sentiers de randonnée ne sont pas polluants et sont un bon moyen de découvrir le territoire
- Est-ce que la pratique du canoë pourrait être envisageable sur les jalles pour découvrir sans déranger ?
- Sur le territoire, il y a beaucoup de zones à risques (Poudrière, zones inondables...) : la valorisation en espaces naturels et agricoles est adéquate.

## STANDS DE CONCERTATION



### • *Muraille d'idées*

#### 1) Quelles sont mes attentes par rapport à la concertation autour de la création du Parc des Jalles ? (9 réponses)

- Mieux **comprendre** l'intérêt d'une telle action
- Améliorer la **coopération** entre acteurs
- Demander que **l'ensemble des propriétaires et des agriculteurs soit informé** et sollicité pour les concertations
- Une **sensibilisation** collective
- Mieux **définir les objectifs** du Parc ; concertation difficile !
- **Casser la pression immobilière**
- Ecoute, **respect, co-construction, diversité**, processus démocratique
- **Entente** entre les communes

#### 2) Qu'est-ce-que je souhaite absolument préserver sur le Parc des Jalles ? (7 réponses)

- Les **activités agricoles**
- Les **Jalles**
- Les **zones humides**
- Les **activités agricoles**
- La **nature sauvage**
- La **tranquillité des agriculteurs** au travail
- La **chasse à la tonne**

#### 3) Comment le Parc des Jalles peut-il améliorer mon quotidien ? (3 réponses)

- Je n'en ai aucune idée !
- Apporter un **poumon** pour respirer
- Eloigner la **pollution**

#### 4) Quels sont mes trois principaux usages du Parc des Jalles ? (4 réponses)

- **Promenade**, découverte de la nature, **pédagogie** à l'environnement
- **Loisir, nature**, éloigner les constructions et les pollueurs (voitures, usines etc.)
- Le **respect des propriétaires**, les **usages agricoles**, les eaux
- **Balade, sport, potager**

#### 5) Quel est le thème le plus important pour moi pour le Parc des Jalles : environnement, agriculture, loisirs, patrimoine, paysage, mobilité ? (8 réponses)

- Agriculture X 4
- Environnement X3
- Paysages X 2
- Moulins

#### 6) Une remarque, un avis ? Faites-le nous savoir ! (1 réponse)

- Faire de l'ensemble de la métropole un Parc Naturel Urbain

#### 7) Quel nom pour le Parc des Jalles ? (1 réponse)

- Le Parc des Jalles et des forêts



- **Mon parc des Jalles**

### Que peut-on attendre de la création du Parc des Jalles pour le territoire ?

- **Bénéfices** : (9 réponses)

- Un impact positif sur 3 thèmes sensibles : **santé, économie, jeunesse**
- **Concilier l'activité agricole et la nature**
- Protection et développement de **l'agriculture de proximité**
- Construire et gérer ensemble pour les **générations futures**
- Projet **fédérateur**
- Aucun
- Lieu de **randonnée** et connaissance du milieu
- Créer de la **biodiversité** et un « **poumon** » pour notre territoire
- Permettre à mes **petits enfants** de découvrir la **biodiversité**

- **Inconvénients** : (5 réponses)

- Que cet espace devienne « **Disneyland** » au détriment des agriculteurs
- On n'espère pas de **nouvelles contraintes foncières**
- Risque de **pollutions**
- Sera-t-il **accessible** toute l'année ?
- Qui va **entretenir** le Parc ?

- **Autre** : (1 réponse)

- Il faut **connaître les objectifs** de ce Parc pour pouvoir juger de son intérêt

### Que puis-je attendre de la création du Parc des Jalles pour mon quotidien ?

- **Bénéfices** : (9 réponses)

- **Moins de produits** phytosanitaires
- La conservation de **vues** larges
- Espaces dédiés à la **nature** et à la **balade**
- Points de **vente directe** de légumes ou de viande
- La **reconnaissance de mon activité** de gestionnaire d'espace naturel
- De **l'air** pur
- **Parc** en proximité de mon domicile
- Pouvoir **naviguer** en canoë
- Rien
- Pouvoir se **promener** longtemps loin du bruit au bord de l'eau

- **Inconvénients** : (2 réponses)

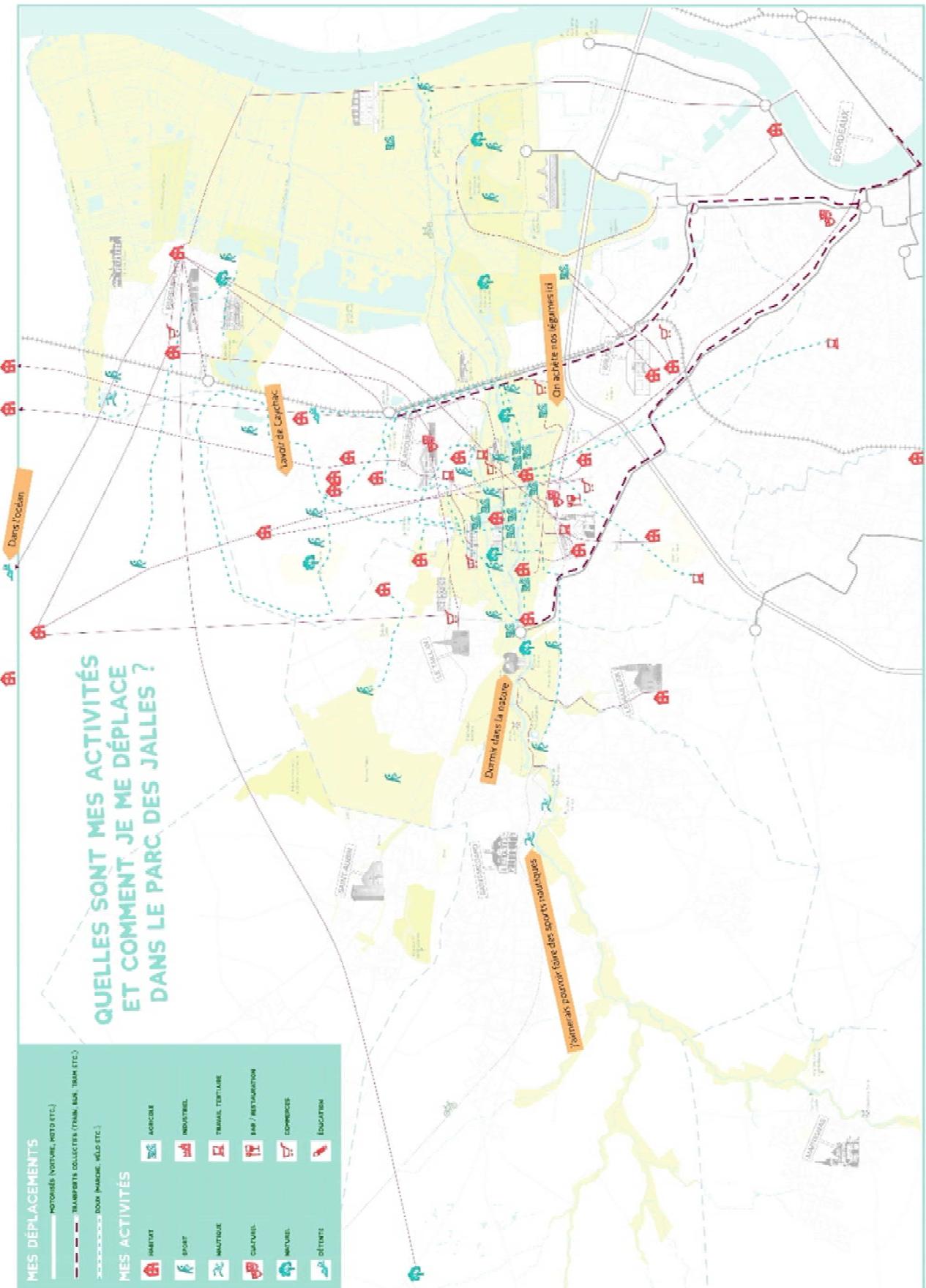
- Que les **personnes** se sentent chez elles partout
- Densification de la **circulation automobile**

- **Autre** : (1 réponses)

- Je n'en ai aucune idée



## • Ma carte sensible



## Quelles sont mes activités et comment je me déplace dans le parc des Jalles ?

Les participants ont pu s'exprimer sur leur **manière de vivre le territoire** du Parc des Jalles, leurs **déplacements** et **activités** fréquentes. Dans un premier temps, afin de se repérer et de s'approprier le contexte, les acteurs ont situé leur lieu de vie. Cette localisation a permis de mettre en lumière les lieux d'habitat et leur relation avec les autres activités qui sont présentent dans ou autour du parc des Jalles. Ensuite, ils ont dessiné leur parcours quotidien et commencé à faire figurer leurs activités sur la carte à l'aide de tampons.

Dans les déplacements, on distingue des **personnes habitant plus loin** et qui viennent tout de même profiter des activités du Parc. On peut constater que ces acteurs **se déplacent souvent en véhicule motorisé**. D'autres acteurs **habitent dans les limites proches** du parc et les centres-villes voisins et se déplacent principalement en **voiture**. Cependant, une **trame de parcours doux** apparaît tout de même pour parcourir **l'intérieur du parc** ou bien visiter les villes à proximité. Un troisième type d'acteurs, le moins courant, utilise les **modes doux pour faire des distances plus longues**.

On perçoit aussi que les participants ont une **bonne connaissance du territoire** : les chemins, les sites remarquables, l'histoire du territoire, etc. De manière générale, les **transports en commun sont peu mentionnés** ou seulement pour se rendre dans une gare ou à Bordeaux.

Dans les espaces de nature et à proximité de la Jalle, les activités les plus signalées relèvent du **sport ou de la nature**. La présence **d'activités agricoles** est aussi importante. **Elle participe à un paysage de qualité**, apprécié par les participants, mais elle est aussi liée à **l'activité commerciale** (produits locaux). Les autres activités comme le tertiaire, la culture, la restauration et le commerce sont situées dans les centres-villes.



### **Enjeux soulevés sur les stands d'expression-libre :**

- Les enjeux soulevés sur les stands d'expression libre reprennent en partie les enjeux déjà ressortis au cours de la journée.

Les enjeux de préservation de **l'agriculture** et de **la biodiversité** ressortent sur tous les stands de concertation notamment par rapport à une possible ouverture du territoire au grand public. **Cela pourrait entraîner une détérioration de la qualité du site et des activités qui s'y trouvent.**

- L'enjeu des balades, randonnées, sentiers pédagogiques est également soulevé à travers la vision d'une Nature de loisirs. Cet enjeu est donc à concilier avec celui du maintien de l'agriculture et de la biodiversité. **L'ouverture d'une nature-loisir doit être encadrée pour éviter les conflits d'usage.**

- En termes de mobilités, l'utilisation de la voiture est encore très présente et les modes doux sont privilégiés pour les déplacements de loisir. Les transports en commun sont très peu utilisés.

- Enfin, beaucoup d'attentes sont exprimées à la fois en termes de **concertation** et de **co-construction** mais également en termes de **sensibilisation** et de **pédagogie** sur la nature, le paysage, la biodiversité, les activités agricoles, etc.